

Demande de service en imagerie

Une porte d'entrée unique pour les usagers

Médecins pratiquant sur le territoire du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal*, vous pouvez maintenant utiliser le **guichet d'accès en santé physique (GASP) en imagerie** pour vos demandes d'échographie.

* Réseaux locaux de services du Nord de l'Île – Saint-Laurent, de La Petite Patrie – Villeray, ainsi que d'Ahuntsic – Montréal-Nord

Simple et efficace

1. Téléchargez le formulaire de demande de service en imagerie à la section *Référer un usager* de la *Zone des professionnels* du site internet du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.
2. Envoyez votre demande par télécopieur au **514 495-6777** ou courriel (**Lotus Notes** uniquement) à guichet.imagerie.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca.
3. Un responsable de la prise de rendez-vous communiquera avec l'usager dans les **72 heures** pour lui confirmer que la demande est en traitement.

Quels sont les avantages?

- Prise en charge rapide et expérience de soins améliorée pour l'usager.
- Plus besoin de chercher et de faire plusieurs appels téléphoniques pour trouver un endroit où envoyer votre patient pour une échographie.
- Traitement de la demande de service selon la priorité clinique de l'usager.

Comment les demandes sont-elles traitées?

Les demandes de service sont réparties selon les critères suivants :

1. priorité clinique identifiée par le médecin référent
2. proximité du lieu de résidence de l'usager

Vous avez des questions?

Consultez la section Foire aux questions (FAQ) sur le site internet du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal ou communiquez avec le GASP en imagerie au 514 495-6680.

Guichet d'accès en santé physique (GASP)

Demande de service en imagerie

